



RAPPORT  
MORAL ET  
FINANCIER 2021

# RAPPORT MORAL

L'année 2021 fut à la fois dense et difficile pour l'antenne départementale du Planning Familial 44.

La crise sanitaire a continué d'impacter l'activité, tant salariée que bénévole, avec son lot de protocoles et de gestes barrières. L'équipe a travaillé sans relâche pour les adapter à la réalité quotidienne de l'accueil du public, afin de continuer à porter les valeurs d'accueil inconditionnel de toutes et tous dans l'association.

Les animations se sont également poursuivies, au gré des annulations, reprogrammations... Malgré cela, nous pouvons les remercier de leur implication pour la poursuite de projets, d'interventions dans les établissements scolaires, etc. L'année a également été marquée par des dissensions politiques au sein du conseil d'administration, avec des répercussions importantes sur l'équipe.

Ces difficultés de gouvernance, toujours en discussion aujourd'hui, ont été ponctuées de plusieurs démissions des membres du CA, nous amenant à organiser une nouvelle assemblée générale extraordinaire en

décembre 2021. Nous tenions à remercier l'ensemble des militant.es pour leur participation à cette AGE, ainsi qu'aux nouvelles administratrices élues, qui permettent à l'association de poursuivre ses projets et actions.

Cette situation nous a pris un temps considérable à toutes, nous empêchant de relancer l'activité bénévole comme nous l'aurions souhaité, notamment après les difficultés qui s'étaient installées durant la crise sanitaire.

Une réflexion sur cette situation et sur les questions de pouvoir et de démocratie devront s'inscrire à nouveau dans les orientations de l'année 2022: comment permettre à chacun.e de trouver sa place, de prendre des responsabilités, de mener des projets, de se former et d'échanger dans le respect de toutes et tous ?

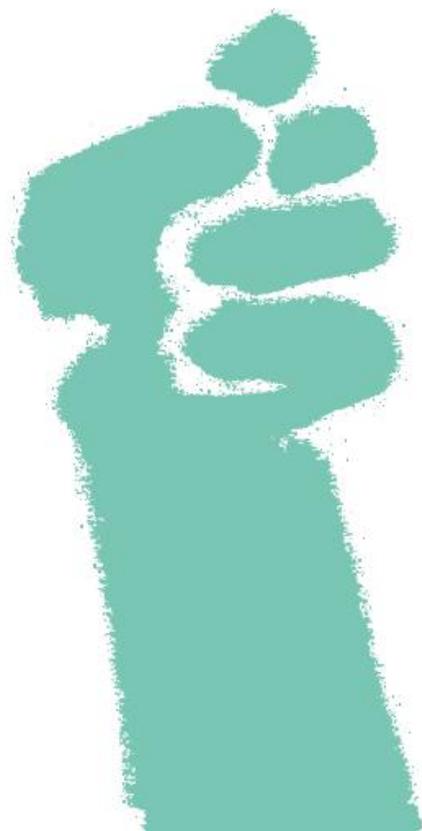
Les membres du conseil d'administration et les salariées commenceront à y travailler dès février pour réfléchir à des méthodes de travail et de réflexion. Un appel à bénévoles a été fait pour pouvoir faire des premières propositions à l'assemblée générale du mois d'avril 2022.

Nous soumettons également, au débat et au vote, les nouveaux statuts, afin de se mettre en conformité avec les statuts nationaux, mais également pour travailler et clarifier cette question de positionnement de chacun.e au sein de l'association.

Mais l'année 2021 a été heureusement marquée par des événements extrêmement positifs : l'avancée de projets, tels que l'IVG médicamenteuse, pour lequel des conventions vont être signées cette année avec des structures de santé nantaises. De nouvelles formations à destination des professionnel.les de santé avec l'APMSL ont été organisées.

Une trentaine de nouveaux.elles bénévoles ont été accueilli.es lors de la soirée de rentrée, avec une implication dans les différentes commissions et instances des antennes de Nantes et Saint-Nazaire. 2022 sera également l'année d'organisation du congrès national, avec le projet d'orientation stratégique : le travail avec la confédération nous a permis de nous impliquer dans le groupe travaillant sur les contributions soumises par toutes les AD. Une première présentation avec la

constitution d'un groupe de travail sera également mise en place dans l'année afin de s'approprier ce travail et les luttes menées par le Planning Familial. L'année 2021 s'est donc terminée avec son lot de visios, de masques, de difficultés, mais surtout avec un réel regain d'activité bénévole et militante, une équipe salariée motivée et extrêmement active dans la mise en œuvre des valeurs de l'association, des partenariats et des projets porteurs pour toutes et tous... C'est bien dans cette dynamique que nous avons démarré l'année 2022!



# RAPPORT D'ORIENTATION 2022

**L'année 2022, si nous pouvons espérer un contexte sanitaire plus serein, sera sans doute ponctuée d'incertitudes organisationnelles.**

**Nous devons également faire face à des instabilités en raison d'un contexte et d'une temporalité politique particulière, nous obligeant à une grande vigilance, qu'elle soit nationale ou internationale (remise en cause des droits tels que l'IVG, contrat d'engagement républicain, etc.).**

**Mais ces deux dernières années nous ont dotées d'une grande capacité d'adaptation, et nous allons poursuivre les projets engagés par les équipes salariées et bénévoles.**

## **1. LE PROJET ASSOCIATIF ET SON ORGANISATION**

Un travail sur le projet associatif de l'association va être mené afin de tracer la feuille de route collective des prochaines années.

Nous aurons également à travailler rapidement sur les statuts.

Cela permettra une réflexion commune (bénévoles et salariées) sur les positions et rôles de chacun.e sur le long terme.

## **2. LA PRIMO-PRESCRIPTION HORMONALE**

Après nous être consacré.e.s au projet de l'IVG médicamenteuse en 2021, projet maintenant sur le point d'aboutir, nous

souhaitons en 2022 mobiliser nos forces pour le projet de la prescription hormonale. Nous allons donc poursuivre activement nos démarches pour que la prescription hormonale soit possible rapidement, pour répondre à un véritable besoin des personnes transgenres en détresse depuis de nombreuses années.

## **3. LA RECHERCHE DE NOUVEAUX LOCAUX**

Cette recherche est devenue très urgente : les locaux actuels ont largement démontré leur incapacité à accueillir les activités de l'association dans de bonnes conditions (manques d'espace et de confidentialité, problème d'aération, etc.)

Des discussions sont donc en cours avec les partenaires institutionnels afin d'envisager toutes les solutions possibles.

## **4. LES ACTIVITÉS BÉNÉVOLES ET MILITANTES**

Le travail sur le projet associatif sera également l'occasion de mobiliser les bénévoles de l'ensemble du département sur les différentes activités qui peuvent être menées, sur le partage des différentes instances.

Nous devrons également travailler sur un recensement des besoins et envies militant.es : quels projets, quelles formations, etc.

# RAPPORT FINANCIER

Suite au rendu de la mission de présentation des comptes annuels de l'association "Le Planning Familial 44" pour l'exercice du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021, les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

- le résultat net comptable se solde par un excédent de **30 728 €**
- les produits d'exploitation (543 811 €) ont augmenté de 30 % et le montant des charges (514 422 €) a augmenté de 22 % par rapport à 2020.

Lors de la séance du conseil d'administration du 24 mars 2022, l'arrêté des comptes 2021 de l'association a été approuvé à l'unanimité par les membres présent.e.s.

## Le compte de résultat :

Pour la première fois depuis 2013, les résultats d'exploitation du PF44 sont en excédent.

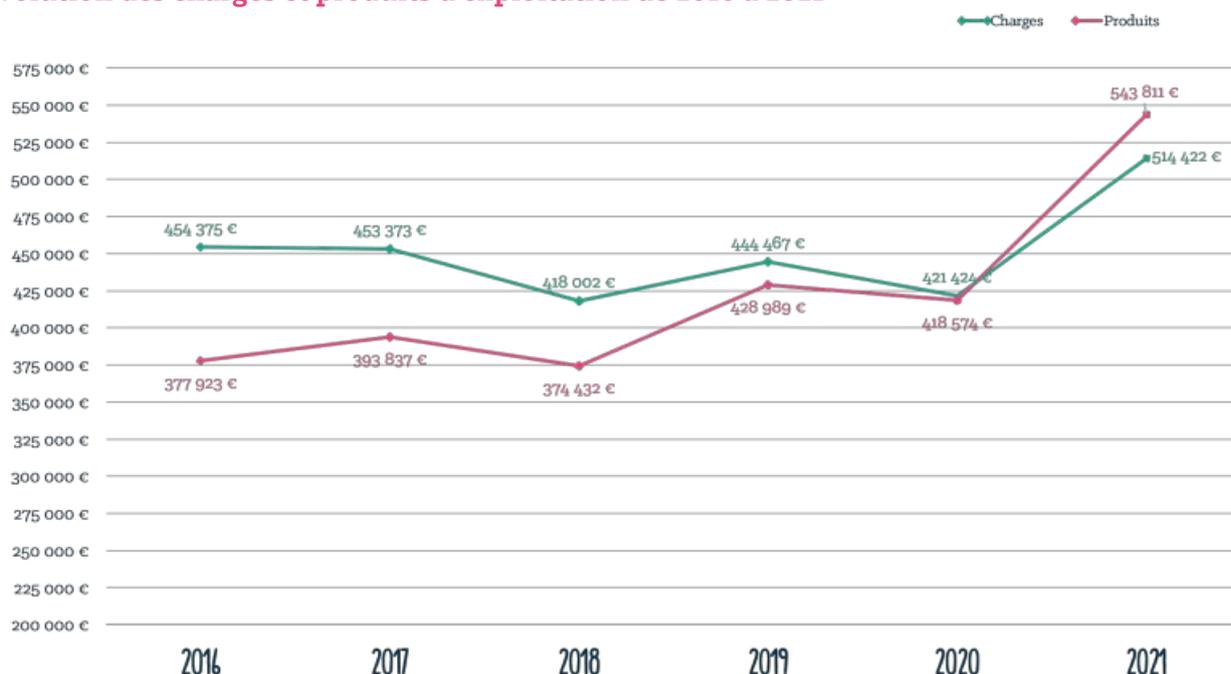
En 2019, un Dispositif Local d'Accompagnement a été mis en place pour reprendre en main la situation financière de l'association avec pour objectif un excédent d'exploitation à l'horizon 2021.

L'excédent réalisé en 2021 confirme l'atteinte de cet objectif.

## LES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation ont augmenté, et en particulier les charges de personnel : premier poste de dépenses de l'association.

### Évolution des charges et produits d'exploitation de 2016 à 2021



## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

Le Conseil départemental est le principal financeur du Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) de l'association du Planning Familial 44 : subvention annuelle de fonctionnement et remboursement des frais liés à l'activité médicale dans le périmètre des actions d'information et d'orientation, des consultations médicales et du suivi post-consultations par les conseillères conjugales et familiales.

La subvention 2021 a fortement augmenté par rapport à celle des années précédentes :

**215 957 € en 2021 (186 157 € précédemment )  
dont 5 000 € pour le loyer de l'antenne de  
Saint-Nazaire**

## LES AUTRES RESSOURCES :

Les aides des communes et communautés de communes s'élèvent à **18 750 €**

En tant qu'opérateur dans le projet Citad 'elles, la ville de Nantes nous alloue la somme de **12 038€**

## L'ÉTAT :

L'État (Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité des Pays de la Loire) participe au financement de l'EVARS (établissement de vie affective, relationnelle et sexuelle) dans le périmètre des actions d'accueil physique et téléphonique, des animations sur site et à l'extérieur, des entretiens individuels et collectifs, des interventions et des conférences, des formations courtes et des formations-relais.

**- 64 459 € subvention 2019**

**- 60 542 € subvention 2020**

**- 94 955 € subvention dont une enveloppe conventionnée de 74 955 € et une enveloppe supplémentaire de 20 000 €**

À laquelle s'est ajoutée pour 2021 une subvention exceptionnelle de **15 000 €**

## REPRISE DES ACTIVITÉS SUITE À L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION SANITAIRE

En 2021, malgré la crise sanitaire toujours présente, nous avons pu reprendre les activités en direction du public (animations et formations) ainsi que les activités bénévoles.

La certification Qualiopi obtenue fin 2020 nous permet d'intervenir dans le cadre du parcours de formation continue des professionnels (médico-social, social, éducation, animation, etc) et ainsi de diversifier nos fonds propres.

Nous remercions l'Etat et la ville de Nantes pour leurs aides ciblées dans ce contexte.

Le Planning Familial 44 continue ses efforts dans le but de conforter, de façon pérenne, son équilibre financier.

## **Le Planning Familial de Loire-Atlantique**

4 rue Meuris

44100 Nantes

contacts@planningfamilial44.com

02 40 20 41 51

### **Antenne de Saint-Nazaire**

80 avenue du Général de Gaulle

44600 Saint-Nazaire

saintnazaireplanning@gmail.com

**[www.planning-familial.org/fr/le-planning-familial-de-loire-atlantique-44](http://www.planning-familial.org/fr/le-planning-familial-de-loire-atlantique-44)**

et pour plus d'actualités suivez-nous sur les réseaux sociaux :

**Facebook, Instagram et Twitter**